

Syndicat  
professionnel

## Le bois à bon escient

*C'est à Saint-Héand qu'Inter Forêt-bois 42 a remis les récompenses du prix d'architecture 2009-2010.*

**L**a Galachère : un espace choisi comme site du concours qui permettait aux futurs ingénieurs et architectes d'exprimer leurs talents à partir du cahier des charges commun dans une configuration proche de la réalité. Organisé pour la troisième fois, le prix avait pour thème « Des logements collectifs en milieu urbain », visant à intégrer la construction bois dans la ville. Les étudiants devaient réaliser les plans d'immeubles et des appartements intégrés dans le paysage avec un objectif « basse consommation ». Une quinzaine d'équipes de deux à cinq étudiants et ingénieurs des régions Rhône-Alpes et Auvergne ont travaillé sur le thème. Cinq équipes ont retenu l'attention du jury sur les thèmes : de la qualité d'usage, créativité et pérennité, tout en prenant en compte l'utilisation du bois à bon escient et le travail du couple architecte/ingénieur. Le premier prix (2 000 €) est revenu à l'équipe de Samuel Nemoz ingénieur, (Insa-Lyon), Vivian Vial, Odette Fuentes et Camilo Hiche (EA Grenoble).

Le projet est une solution à « 3 plots » insère bien les capteurs solaires et fait un compromis des orientations sud et ouest. L'emploi de matériaux « durable » comme l'ouate de cellulose la paille et le bois permettant une bonne performance de l'isolation. Inter-forêt bois accompagne depuis 28 ans les professionnels du bois et son président Michel Valla estime « que le bois s'affirme comme le matériau du XXI<sup>e</sup> siècle ».